



## **Dossier de la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles : la CCIAO demande aux ministres Lessard et Leitão d'agir rapidement**

**La Sarre, le 27 janvier 2017** – Au moment où s'intensifient les pressions des producteurs agricoles face à la réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO) demande au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laurent Lessard, et au ministre des Finances, Carlos Leitão, d'engager rapidement une discussion avec les représentants du secteur agricole.

Rappelons qu'au printemps dernier, le ministre Pierre Paradis - remplacé depuis le 25 janvier par le ministre Lessard - annonçait que des changements importants seraient apportés au PCTFA. Le gouvernement a soutenu que ces modifications auraient un effet minime pour la majorité des producteurs ; que seul 1 % subirait des hausses de leur compte de taxes de plus de 30 %. Selon les données recueillies par l'UPA auprès de plus de 300 entreprises agricoles, ce serait plutôt 80 % des producteurs qui subirait une augmentation de 30 à 40 % des coûts. L'UPA soutient également que cette réforme est contraire à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Les producteurs sont prêts à s'asseoir avec le gouvernement afin de trouver des solutions durables à cette problématique. Ils demandent une rencontre ainsi que la création d'une table de travail. Suite à de nombreux appels auprès du ministre, les producteurs agricoles ont annoncé que si rien ne bougeait, ils interdiront, à compter du 6 février 2017, l'accès à leur terre. « C'est le ministre Paradis qui nous a amené là. Ça ne nous fait vraiment pas plaisir de devoir fermer l'accès à nos terres. Mais là, on n'a aucune écoute et l'on sentait un mépris de la part du ministre, c'est la goutte qui fait déborder le vase » affirme Patrice Bégin, président de l'UPA Abitibi-Ouest.

L'agriculture est un secteur très important pour l'Abitibi-Ouest, tant au niveau économique que pour le dynamisme rural qu'il apporte. La Chambre soutient les producteurs et comprend leur position, mais trouve déplorable que le manque d'écoute du ministre Paradis les force à mettre à exécution des actions qui seront néfastes pour l'industrie récréotouristique. Tel que l'explique Monsieur Michel Therrien, président de la CCIAO, « il est du devoir du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de favoriser le développement de l'agriculture sur l'ensemble du territoire québécois. C'est inconcevable qu'il laisse les producteurs agir à contrecœur en les forçant à prendre des actions qui vont percuter encore plus durement notre économie, alors que tout ce qu'ils demandent est d'être invité à une table de travail pour trouver une solution qui serait acceptable pour tous ».



« Je comprends l'UPA, les producteurs n'ont pas beaucoup de moyens de pression et leur geste est légitime. Cette décision, malheureusement, ça nous touche beaucoup. La majorité de notre chiffre d'affaires provient des motoneigistes en hiver, donc une perte d'accès aux sentiers, ça met notre entreprise en péril » déplore Sylvain Audet, copropriétaire de la Pourvoirie des Îles Duparquet. Monsieur Audet souhaite donc que l'ensemble des intervenants concernés fassent tous les efforts possibles pour prévenir le blocus à partir du 6 février. D'autant plus que les effets négatifs se font déjà sentir, « des motoneigistes appellent déjà pour annuler leur réservation » a-t-il ajouté.

Considérant à la fois l'impact de la réforme du PCTFA sur le secteur agricole et les conséquences néfastes qu'aura le blocus sur l'industrie touristique régionale, la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest considère qu'il est primordial que le ministre Lessard, qui remplace temporairement le ministre Paradis, fasse preuve d'écoute envers les producteurs agricoles et qu'il convoque une rencontre le plus rapidement possible afin d'éviter la fermeture des accès aux terres dès le 6 février prochain. À l'instar de la Fédération de l'UPA, la CCIAO recommande qu'une Table de travail soit créée, auquel participerait le MAPAQ, le ministère des Finances ainsi que des représentants des producteurs agricoles afin de trouver des solutions durables à la problématique du remboursement des taxes foncières agricoles.

#### **À propos de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest**

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abitibi-Ouest a pour mission de développer un réseau d'affaires représentatif et de répondre aux besoins de ses membres par la promotion, la représentation, le soutien, les services adaptés et le réseautage en prenant position sur les grands enjeux, en agissant comme rassembleur dans le développement économique, en développant des partenariats et des occasions de maillage, en encourageant le développement des compétences des gens d'affaires, en offrant une visibilité aux gens d'affaires, en assurant une veille et en relayant l'information au milieu.

– 30 –

#### **Source :**

Claudia Mercier

Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest

#### **Pour information :**

Michel Therrien

Président, Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest

364A, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z5

Téléphone : 819 333-9836

